

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
7 juin 2024

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 21

Votants 29

2024D078

OBJET :

**11. PATRIMOINE
COMMUNAL. CESSIION
D'UNE HABITATION
SITUÉE RUE D'AIRE.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 059-215904004-20240613-2124D078-DE



L'an deux mil-vingt-quatre, le treize JUIN à dix-huit

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Etaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – M. DELVOYE Philippe – Mme CLINKEMAILLIE Colette – M. TREDEZ Alain – Mme BOULENGUER Peggy Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme BOULENGER Delphine, **procuration** à Mme BEURAERT Martine
M. LAPIERRE Julien, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra
M. DECREUS Christophe, **procuration** à M. DELFLY Jean-Louis
M. MOUILLE Julien, **procuration** à M. MORVAN Hervé
M. ROBBE Jean-Pierre, **procuration** à M. SERE Soarey Idriss
M. TIMLELT Frédéric, **procuration** à Mme LORPHELIN Martine
M. BEZILLE Marc, **procuration** à Mme BOULENGUER Peggy
Mme FLAMENT Laëtitia, **procuration** à M. TREDEZ Alain

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 22 février 2024, la commune a adopté le principe de cession d'une maison située 168 rue d'Aire et les fonds et terrain en dépendant, sur la parcelle cadastrée section ZR n°192.

En effet, la commune n'en a plus l'utilité.

Il ajoute que le service des domaines a évalué ce bien à 110 000 €.

La commune a reçu une offre de M. BRUNEL et Mme LERNOUD au prix de 120 000 €.

En conséquence, le conseil municipal invité, à la majorité (28 pour, 1 contre : Julien LAPIERRE), autorise :

- la cession de l'immeuble 168 rue d'Aire à M. BRUNEL et Mme LERNOUD moyennant un prix de 120 000 € ;
- l'encaissement de cette somme au budget communal ;
- l'autorisation par Monsieur le Maire à signer l'acte de cession et tous les documents afférents à cette opération. Les frais de notaire étant à la charge de l'acquéreur.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

La Secrétaire de Séance

Sandra BOULENGUER – PLÉ

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.